Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 04/06/2026
Publié le
ID : 022-212201602-20260601-2026_073-DE

COMMUNE DE NOYAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 1er JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six et premier juin à 20 heures 00, sous la présidence de Philippe HELLO, Maire, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances.

Date de la convocation : 26 mai 2026

Nombre de membres en exercice : 15	Nombre de membres présents ou représentés : 15

Etaient présents : HELLO Philippe, ROBERT Anne, BRUAND Christophe, BAUDUCEL Alice, CONNAN Fabien, GOLTZ Virginie, JAFFRÉ Violaine, HERVÉ Patrick, LABBÉ Sophie, LEFEUVRE Chantal, PELLAN Gérard, OLLIVIER Morgane et TURPIN Alexandre.

Absents excusés : Vincent LE CORNEC (pouvoir donné à Christophe BRUAND) et Jean-Marc GUILLOT (pouvoir donné à Patrick HERVÉ)

Le Conseil nomme Virginie GOLTZ en qualité de secrétaire de séance.

DELIBERATION 2026-073
AFFAIRES COMMUNALES
MISE A JOUR DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que le plan Communal de Sauvegarde (PCS) constitue un outil opérationnel permettant d'organiser la gestion communale des situations de crise et d'assurer l'information, l'alerte, la protection et le soutien de la population en cas d'évènement majeur.

Le PCS de la commune, approuvé par délibérations en dates du 1er février 2016 (1ère version) et du 09 décembre 2020 (mise à jour), nécessite une nouvelle mise à jour afin :

- d'actualiser les coordonnées des élus, agents et partenaires
- de prendre en compte l'évolution des risques identifiés sur le territoire communal
- de mettre à jour les moyens matériel et humains mobilisables
- d'assurer la conformité du document avec les dispositions réglementaires en vigueur

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés,

par « 15 » voix **POUR**, par « 0 » voix **CONTRE**, par « 0 » voix **ABSTENTIONS**,

- **DECIDE** d'approuver la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde de la commune de Noyal

- **DECIDE** de créer un groupe opérationnel composé de Philippe HELLO, Christophe BRUAND, Gérard PELLAN, Fabien CONNAN, Chantal LEFEUVRE et Patrick HERVÉ.

Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 04/06/2026
Publié le
ID : 022-212201602-20260601-2026_073-DE

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à son application.

- **PRECISE** que le Plan Communal de Sauvegarde sera tenu à disposition en mairie et fera l'objet d'actualisations nécessaires

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme au registre
Le Maire,
Philippe HELLO

La secrétaire de séance
Virginie GOLTZ

MAIRIE DE NOYAL Côtes d'Armor

NOYAL